



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E99572

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2025

ÉDITÉ LE 18/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986
Forme juridique : SASU
Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
12 000

Raison sociale : THERMOGAZ

4 IMPASSE BOUGAINVILLE
33300 BORDEAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 334413440

Téléphone : 05 56 86 05 06

Fax : 05 56 86 37 83

Siret : 334 413 440 00036

Portable :

Code NACE : 4322B

Site Internet : www.thermogaz.eu

Numéro caisse de congés payés : 538547

E-mail : assistante@thermogaz.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AXA FRANCE IARD 5646412904

DEGORCE THIERRY PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6010258404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/04/2022
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.